



MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

AVIS

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont convoqués dans
la salle des fêtes du Square Marc Baron
pour la réunion qui aura lieu le **mercredi 11 février 2026 à 18h30**

FINANCES

1. VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026
2. DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION DE LA PROPRIÉTÉ FLICHE-BERGIS
3. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX PATROUILLEURS DU COMITÉ COMMUNAL DE FEUX DE FORÊTS (CCFF)
4. CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE CONTENTIEUX

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5. EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES D'URBANISME : AVENANT N°3 À LA CONVENTION INITIALE
6. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'INSTALLATIONS D'UN STAND DE TIR ENTRE LA MAIRIE ET L'ASSOCIATION « TIR CLUB DE LA PRESQU'ÎLE »
7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉTROPOLE TPM SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS – 2024

RESSOURCES HUMAINES

8. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNELS DE LA VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER AUPRÈS DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE


Le Maire,

Gilles VINCENT